

**Objet** : remise du bulletin 3

Chers Parents,

La remise du troisième bulletin se fera dès le jeudi 22 février par le titulaire de votre enfant. Ce bulletin est destiné à prendre la mesure des adaptations qui, le cas échéant, ont été demandées à l'issue du deuxième bulletin ou de poursuivre le travail de réflexion quant à la suite du parcours scolaire. Dès lors la rencontre avec le titulaire ne se fera pas systématiquement et dépendra de la situation de votre enfant.

Ce moment de rencontre aura lieu sur convocation du titulaire et vous parviendra pour le 9 février au plus tard via Smartschool. Les rendez-vous donnés le seront tous le jeudi 22 février entre 16h30 et 19h. Nous vous prions de noter qu'en cas de convocation par le titulaire, le bulletin ne sera pas remis à l'élève mais uniquement au parent accompagné de l'élève ou à l'élève majeur.

Nous vous rappelons que le moyen de communication officiel de l'école est Smartschool. C'est par ce biais que les convocations vous parviendront. Il est donc important que vous y soyez connecté. Nous vous rappelons que toutes les informations utiles à la connexion vous ont été remises avec le bulletin 1 et qu'un mode d'emploi se trouve sur le site internet de l'école (<https://www.isv.be> – onglet « News-Circulaires » puis sélectionner « Smartschool »). Si vous avez égaré vos identifiants vous pouvez en demander un duplicata au secrétariat élèves (02/345.46.26 poste 1 – [emeline.decat@isv.be](mailto:emeline.decat@isv.be)).

Si vous souhaitez, de votre côté, demander un rendez-vous avec le titulaire ou un professeur de votre choix, vous pouvez également le faire via Smartschool en envoyant un message au professeur concerné. Afin de permettre à chacun de s'organiser au mieux pour ces rendez-vous, nous vous demandons de clôturer les demandes pour le 9 février au plus tard.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Christine Delmelle, directrice

Thibaut Desterke, directeur adjoint